



LeadOn

L'urbanisme

7 mars 2022

Initiation à l'urbanisme

ENJEUX DE LA FORMATION :

L'urbanisme permet aux élus de structurer leurs actions dans des champs très variés qui dépassent largement les simples questions de l'habitat et du cadre de vie mais couvrent également l'économie, l'environnement, la mobilité, le numérique et la cohésion sociale.

Les choix stratégiques en matière d'urbanisme ont donc un impact direct sur le territoire, sa politique et engage sa destinée à court et très long terme.

Il est donc essentiel pour les élus de s'approprier les outils spécifiques qui leurs permettront de projeter et piloter leurs projets de territoire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Disposer d'une approche transversale de l'urbanisme : la législation, les outils, les acteurs et le projet de territoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE DE LA FORMATION	PUBLIC CONCERNE
100% Présentiel – 1 jour soit 6 heures de formation (formation en présentiel ou à distance), Présentiel individuel et collectif	Elus locaux , idéalement en début de mandat et souhaitant s' approprier leurs fonctions avec efficacité. Concerne tous les élus et adjoints (mobilité, petite enfance, cohésion social, environnement, numérique, bâtiment, environnement...).



LeadOn

L'urbanisme

<p>DATES ET LIEUX</p> <p>Lieux :</p> <ol style="list-style-type: none">1. LEADON 30 RUE ST LAZARE 75009 Paris.2. Sur site (communes) <p>Dates : A définir</p> <p>Calendrier : A définir</p> <p>TARIFS : à définir en fonction du statut de l'élus et de la taille de la collectivité (cf site internet leadon)</p> <p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP Oui</p> <p>DELAIS D'ACCES Au plus tard 11 jours avant le début de la formation.</p> <p>LES +</p> <ul style="list-style-type: none">• Formation théorique et pratique.• Groupes limités à 10 personnes maximum• Personnalisation en fonction des besoins des communes (type de document d'urbanisme applicable sur le territoire, état d'avancement...).• Approche transversale permettant une mise en pratique immédiate par les élus.• Programme court sur 1 jour INITIATION, pouvant évoluer sur deux autres formations DECOUVRIR L'APPROCHE PROSPECTIVE et DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE.	<p>PRE REQUIS Aucun</p> <p>L'ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Géraldine BAUD: Architecte DPLG, Urbaniste. PDG de l'agence d'architecture et d'urbanisme gb'O. Membre de la commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme de la Loire. Enseignante en conception architectural et urbaine dans des écoles d'ingénieurs et de pratiques professionnelles (ENISE, ESAIL, GRETA NORD ISERE POLE BATIMENT).
---	--



LeadOn

Initiation à l'urbanisme

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique consistera en un enseignement mêlant approche théorique et cas de figures pratiques appliqués aux communes et territoires des élus suivants la formation. Programme au choix

- INITIATION LES FONDAMENTAUX : 1 jour de formation.
- DECOUVRIR L'APPROCHE PROSPECTIVE : 1 jour de formation.
- DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE : 1 jour de formation.

Moyens techniques :

Version du 12/01/2021

Document de synthèse, interactions avec les échanges inter-personnels et débriefings.

Validation du stage :

Une feuille d'émargement pour chaque demi-journée devra être signée pour chacun des élèves.
Remise aux élus d'une documentation écrite synthétisant les principaux éléments de la formation.

Évaluation des acquis : Une fiche d'évaluation du stage est réalisée en fin de formation



Initiation à l'urbanisme

PROGRAMME

1ère journée : INITIATION – LES FONDAMENTAUX

Acquérir les connaissances de base

Matin :

Introduction

- Présentation de la journée et tour de table.
- C'est quoi l'urbanisme?
- Petit lexique et acronymes à retenir.

Le cadre étatique :

- Le RNU, règlement national d'urbanisme.
- Les DTA, Directives territoriales d'aménagements
- ... Et les DD, Développement durable.
- Les lois ALUR, NOTRe, Macron....

La loi SRU, Solidarité Renouvellement Urbain, le projet comme fondement.

- Ce que dit le code de l'urbanisme
- Questions réponses
- La loi SRU, d'un urbanisme de zone à un urbanisme de projet.

Après-midi :

La planification à l'échelle locale, quels outils, quelle hiérarchie ?

- SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale
- PLU, Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale et leurs petits i (intercommunal), p (déplacement), h (habitat)...
- Questions réponses

Les autorisations d'urbanisme à l'échelle du foncier :

- Introduction
- Les différentes autorisations :
 - o Le permis de construire
 - o La déclaration préalable
 - o Le permis d'aménager
 - o Le certificat d'urbanisme
 - o Le permis de construire valant division.
- Enjeux de l'articulation avec le règlement du PLU (application/révision/elaboration et autres procédures d'évolutions.

Synthèse et questions/réponses.



Initiation à l'urbanisme

2ème journée : INITIATION – DECOUVRIR L'APPROCHE PROSPECTIVE

Développer une vision stratégique de son territoire

Matin :

Introduction

- Présentation de la journée et tour de table.
- Une approche prospective qu'est-ce que c'est ?
- Petit rappel de la définition d'urbanisme sous l'angle de la prospective.

Contenu et hiérarchie des outils de planification :

- Le rapport de présentation
- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Les Documents d'Orientations et d'Objectif du SCOT (DOO)
- Le règlement graphique et le règlement écrit.
- Les pièces annexes et l'étude assainissement.

L'évaluation environnementale dans les documents d'urbanisme

Le porter à connaissance

Après-midi :

Le design thinking, une boussole pour vos projets.

Balade dans l'outils PLUi

- Atelier de travail de mise en situation pour découvrir l'approche prospective de l'urbanisme : À partir de votre territoire, identifier le contexte et les enjeux afin de formuler les contraintes, atouts et pistes de projet réalistes et innovantes.
- Approche commune.
- Grille d'analyse.

Synthèse et questions diverses



Initiation à l'urbanisme

3ème journée : INITIATION – DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE **Développer une vision stratégique de son territoire**

Matin :

Introduction

- Présentation de la journée et tour de table.
- Vous avez dit projet de territoire ?, Quel territoire ?
- Petit rappel de la définition d'urbanisme.

Penser le futur des territoires :

- Prospective et action publiques, état des lieux et perspectives.
- Outils institutionnels et nouveaux modèles
- Acteurs et interactions avec la société civile et le monde économique
- Mutations et thématiques émergentes * :
 - o ZAN, zéro artificialisation nette,
 - o Occupations temporaires
 - o Intergénérationnel et habitat partagé
 - o Densité,
 - o Dernier km,
 - o ...

Questions diverses

Après-midi :

Mise en situation

- Atelier de travail de mise en situation permettant de
 - o Comprendre les mécanismes en action dans un projet de territoire.
 - o Outiller les élus dans leurs démarches.
 - o Sécuriser le processus du projet.
- Production d'une feuille de route.

Synthèse et évaluation de la session.

**Thématiques personnalisées en fonction des élus, territoires et problématiques contextuelle.*

